

Les acronymes du prélèvement à la source

#PAS

Prélèvement à la source



Prélèvement à la source pour les revenus autres

Déclaration indépendante et étanche du système DSN qui concerne :

- "De manière pérenne, tous les revenus autres que les salaires (IJSS, retraites, rentes, indemnités chômage...)."
- "De manière transitoire, les salaires d'employeurs du secteur public qui sont hors DSN en 2019"



TOPAze

Service d'appel de taux réactif

Service gratuit et facultatif pour l'employeur disponible sur Net-Entreprise qui permet de connaître les taux personnalisés applicables pour les nouveaux embauchés ou pour les personne devant faire l'objet d'un versement de revenu de remplacement.



CRM

Compte-rendu métier

"Dans le cadre du PAS, le *CRM* a pour principal objectif de permettre à la DGFIP de mettre à disposition du collecteur les taux de prélèvement de chaque usager et de remonter les anomalies éventuelles liées au paiement du PAS, à l'identification des individus et à l'application du taux."



Pour en savoir plus, cliquez ici



Numéro d'Inscription au Répertoire

Le NIR correspond au numéro de Sécurité sociale.



Numéro technique transitoire

Numéro qui peut être attribué par l'employeur "lorsqu'un salarié ne possède pas de NIR ou de NIA (Numéro d'Identification d'Attente) au moment de l'émission d'une DSN".



Pour en savoir plus, cliquez ici